Téléchargé le 11-05-2025 à 10:51

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Assistant socio-éducatif

Informations sur le concours

Publié le :	16-04-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	01-09-2025

A propos du poste :

MODALITES DU CONCOURS :

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

· la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps concerné ;

· l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi concerné par le concours.

Informations sur l'établissement

Nom :	HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
Ville :	68000 Colmar
Site Web :	http://www.ch-colmar.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	20-05-2025

Conditions de candidature :

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature :

a) S'agissant de la spécialité d'assistant de service social, les candidats réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité ;

Pièces à fournir :

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L’INSCRIPTION :

A l'appui de sa demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

- Les titres de formation, certifications et équivalences, ou une copie conforme à ces documents ;

- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Le dossier de candidature doit parvenir à l’attention du Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.